



FICHE ACCIDENT N°76

Risques liés aux travaux d'élagage



Circonstances de l'événement

L'agent était debout sur une échelle pour tailler la haie (d'une hauteur de 1m50 environ). Son collègue tenait l'échelle. Pour garder l'équilibre, l'agent avait une jambe relevée dans une position pliée tout en haut de l'échelle. En ramenant le taille-haie vers lui, celui-ci dans sa trajectoire est entré en contact avec la cuisse relevée de l'agent et l'a entaillé.

Cet accident n'a pas entraîné d'arrêt de travail, mais aurait pu avoir de graves conséquences et a tout de même occasionné des blessures telles qu'une entaille à la face interne de la cuisse et qui nécessita cinq points de sutures.



Le service de Prévention des Risques Professionnels recommande :

- D'utiliser un équipement de travail mieux adapté pour le travail en hauteur.
- De rappeler que les échelles et escabeaux ne doivent pas être des postes de travail mais des moyens d'accès uniquement.
- De favoriser l'utilisation d'un échafaudage, d'une plateforme individuelle roulante légère (PIRL) ou bien d'une nacelle pour les travaux en hauteur.
- Avant la première utilisation d'un taille-haie, de lire attentivement le manuel d'utilisation fourni avec l'équipement.
- De dispenser une formation sécurité au préalable avant la première utilisation de l'équipement.
- De s'assurer du bon état de l'équipement avant son utilisation.

En outre, les taille-haies sont équipés de systèmes de sécurité performants (protecteur contre les coupures, écran de protection des mains, double poignée...) mais ces systèmes ne suffisent pas pour garantir des conditions optimales de sécurité. Il faut donc les coupler aux équipements définis dans la notice d'utilisation comme par exemple :

- Des protections auditives [> 85 dB(A)].
- Les lunettes de protection.
- Pour se protéger les mains et surtout pour avoir une bonne prise sur le taille-haie, il est conseillé de porter des gants antidérapants.
- Les chaussures de sécurité afin de ne pas glisser et être bien protégé.
- Des **vêtements ajustés** pour éviter qu'ils ne soient pris dans la lame et couvrant les parties du corps exposées